

# MÉTHODOLOGIE

## RÉFÉRENTIEL TAXONOMIQUE

Le référentiel taxonomique utilisé pour les noms scientifiques des espèces végétales citées dans cet ouvrage, est celui proposé dans le cadre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris (BOCK *et al.*, 2005).

## ÉLABORATION D'UNE LISTE DE PLANTES MESSICOLES À RECHERCHER EN POITOU-CHARENTES

Afin de cibler les espèces messicoles du Poitou-Charentes dans le cadre de l'inventaire, il a été nécessaire dès 2005 de s'arrêter sur une définition approuvée par tous les partenaires :

**Une plante messicole est une plante dont l'essentiel de la répartition se situe dans les champs cultivés ou territoires cultivés : champs, vignes (cultivés ou abandonnés), mais aussi jachères, bords de routes... »**

Une liste de 111 plantes messicoles à rechercher a été élaborée sur la base des espèces du Plan National d'Action ayant été mentionnées au moins une fois dans notre région (33 espèces : 8 en situation précaire, 18 à surveiller, 7 encore abondantes) complétée d'espèces répondant à la précédente définition et ayant un statut particulier en Poitou-Charentes (soit rare et menacée : espèces de la Liste Rouge Régionale (12), espèces déterminantes (11), soit se raréfiant ou mal connues), en collaboration avec les botanistes locaux, et finalement validée par la Société Botanique du Centre-Ouest (SBCO) (cf. Annexe).

## LES DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Lors de la première phase de l'inventaire régional des plantes messicoles (2005-2006), la synthèse des données bibliographiques anciennes et préalable à l'inventaire (avant 2005) a été menée pour cibler les secteurs à prospector en priorité. Cette synthèse bibliographique s'est effectuée selon deux axes :

- enquête auprès des botanistes locaux adhérents des associations membres de Poitou-Charentes Nature, de la SBCO ou d'autres associations naturalistes ;
- recherches bibliographiques : comptes-rendus d'herborisation dans les bulletins de la Société Botanique du Centre-Ouest (1986 à 2006), flores locales anciennes (fin du XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle), herbiers anciens...

Les flores locales anciennes de référence sont les suivantes :

- Pour la Charente : Trémeau de Rochebrune (1860)
- Pour la Charente-Maritime : Loyd (1896)
- Pour les Deux-Sèvres : Loyd (1896) et Souché (1901)
- Pour la Vienne : Delastre (1842), Souché (1901)

La distinction a été faite entre les données dites « historiques », c'est-à-dire citées avant 1990 (provenant en majorité des flores anciennes) et les données bibliographiques « récentes » postérieures à 1990 et antérieures au début de l'inventaire (2005).

## L'INVENTAIRE DES PLANTES MESSICOLES

L'inventaire des plantes messicoles en Poitou-Charentes a été mené dans chacun des départements de la région par les associations membres de Poitou-Charentes Nature entre les années 2005 et 2009.

Dans ce cadre, deux niveaux de prospections ont été mis en œuvre afin d'en optimiser l'efficacité :

### - Prospection aléatoire :

Inventaires relayés par le coupon-réponse de la plaquette : intégration à l'inventaire de toutes les données ponctuelles fournies par les observateurs (bénévoles, salariés, agriculteurs, partenaires). Cette démarche a pour avantage d'intégrer le grand public et le monde agricole dans l'inventaire et donc de favoriser la sensibilisation à la problématique des plantes messicoles.

### - Prospection systématique de quadrats :

Un quadrat est une zone échantillon de prospection couvrant un quart de carte IGN 1 : 25000<sup>e</sup> (7 x 10 km), au sein duquel une prospection fine et systématique a été menée. Les quadrats ont été choisis et localisés en fonction des données bibliographiques (antérieures à 2005) et des grandes entités géographiques et pédologiques définies dans l'atlas des paysages de Poitou-Charentes (Figure 1 et Tableau 1)<sup>6</sup>.

Ainsi, un minimum de deux quadrats échantillon a été retenu par département.

**Tableau 1.** Localisation des quadrats échantillon par département et dénomination des paysages associés dans l'atlas.

N°	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Charente	Vienne
1	La Gripperie Carte IGN 1431 O (SE)	Le Thouarsais Carte IGN 1625 E (SE)	Saint-Yrieix sur Charente Carte IGN 1732 O (NE)	La plaine du Mirebalais Carte IGN 1725O (SO)
	<b>Zones littorales</b> <i>(Marais de Brouage et Presqu'île de Marennes)</i>	<b>Plaines de champs ouverts</b> <i>(Plaines de Moncontour et Thouars)</i>	<b>Terres viticoles</b> <i>(Champagne Charentaise et Pays Bas)</i>	<b>Plaines de champs ouverts</b> <i>(Plaines de Neuville, Moncontour)</i>
2	Gémozac Carte IGN 1533 O (SE)	Marais Poitevin Carte IGN 1528O, (moitié sud)	Forêt de la Braconne Carte IGN 1732 E (NE)	La plaine du Neuvilleois Carte IGN 1727E (NE)
	<b>Plaines vallonnées boisées</b> <i>(Campagne du Pont-l'Abbé-Gémozac)</i>	<b>Plaines de champs ouverts</b> <i>(Venise Verte et Plaine du nord de la Saintonge)</i>	<b>Terres boisées</b> <i>(côtes de l'Angoumois et Pays du Karst)</i>	<b>Plaines de champs ouverts + ville</b> <i>(Plaines de Neuville, Moncontour et Thouars + Poitiers)</i>

Au sein de chaque quadrat, la prospection s'effectue de manière systématique. Toutes les routes traversant le quadrat sont empruntées, à la recherche de zones favorables : « taches de couleur » visibles ou caractéristiques de la présence de messicoles (bleuet, coquelicot, adonis...), secteurs de jachère, zones où l'agriculture paraît favorable (extensive, biologique colza...), coins et bordures de champs oubliés des pulvérisations des produits phytosanitaires... La bordure de chacune des parcelles repérée est ensuite prospectée à

<sup>6</sup> CREN Poitou-Charentes, 1999. *Inventaire des paysages du Poitou-Charentes*

ped. Lorsque la bibliographie concernée par le quadrat mentionne des lieux-dits, ceux-ci font l'objet d'une attention particulière lors de l'inventaire.

## ACTUALISATION DU STATUT DE RARETÉ DES PLANTES MESSICOLES

Le coefficient de rareté et le rattachement à une classe de rareté ont été effectués selon la méthode présentée par Vincent Boulet, lors du colloque de Brest de 1997 sur les plantes menacées de France. Cette méthode est également appliquée par le Conservatoire botanique national de Bailleul pour la flore des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie (ANTONETTI *et al.*, 2006).

**Cr** = 100 – (100 x nb de mailles où le taxon est présent après 1990 / nb total de mailles du territoire considéré), le maillage départemental étant à l'échelle 7x10 km (quart de carte IGN).

Le calcul du coefficient de rareté a été réalisé avec les données collectées à l'issue de l'inventaire des plantes messicoles mené entre 2005 et 2009 et le « nombre total de mailles du territoire considéré » auquel fait référence la formule ci-dessus, correspond au nombre total de mailles contenant au moins une donnée. Ainsi les mailles dépourvues de données ont été considérées comme non prospectées.

Les classes de rareté correspondantes sont les suivantes :

classe de rareté	intervalle de valeur du coefficient de rareté (Cr)
non revu (D ?)	Cr = 100
exceptionnel (E)	Cr >= 99,5
très rare (RR)	99,5 > Cr >= 98,5
rare (R)	98,5 > Cr >= 96,5
assez rare	96,5 > Cr > 92,5
peu commun (PC)	92,5 > Cr >= 84,5
assez commun (AC)	84,5 > Cr >= 68,5
commun (C)	68,5 > Cr >= 36,5
très commun	36,5 > Cr

La classe de rareté correspond donc à la fréquence d'observation des espèces messicoles dans le cadre de l'inventaire régional mené par les associations membres de Poitou-Charentes Nature.